

PÉTITION

REFUSONS, MODIFIONS OU DIFFÉRONS LE PROJET DE LA « PASSE À POISSONS » SUR LE BRANLIN QUI RISQUE DE NUIRE À LA VIE DE LA RIVIÈRE DEMANDONS EN PRIORITÉ L'ENTRETIEN DES BIEFS !

I. À Mézilles, un projet d'aménagement du Branlin qui nous sera prochainement imposé si la population ne réagit pas, vise à creuser un canal artificiel qui contournera la digue du déversoir au lieu dit le « trou de bonde », juste en dessous de l'ancien pressoir, pour rejoindre, en amont, le bief du Moulin rouge. Ce projet, qui vise à appliquer la directive-cadre sur l'eau de la Communauté Européenne, a été conçu par l'Épage (établissement public d'aménagement et de gestion des eaux) du Bassin du Loing, à la demande de la Fédération des Eaux de Puisaye-Forterre.

Le coût annoncé est de 181 400 euros pour les seuls travaux de Mézilles.

Une enquête d'utilité publique de quelques jours a eu lieu au mois de février. Le projet déposé à la mairie étant illisible pour les profanes, il aurait fallu, pour l'éclairer, un débat public qui n'a pas eu lieu.

II. La justification (ou le prétexte) de ce projet est de permettre « la libre circulation des espèces piscicoles » et de favoriser la circulation des poissons migrateurs.

En fait, ces travaux auront pour résultat très prévisible de saccager un des plus beaux endroits de Mézilles, d'affaiblir et peut être même d'assécher le bief qui longe la rue des Ferriers jusqu'au Moulin de Corneil, ou tout au moins de diminuer son débit. En ce moment, à cause de la sécheresse, comme l'an passé à la même époque, et sans même les travaux projetés, le bief, laissé à l'abandon, n'est déjà plus qu'un filet d'eau.

L'attractivité, le charme et l'activité du village, vont en souffrir, et la richesse en poisson de la rivière en sera gravement affectée.

III. Le commissaire-enquêteur a répondu aux mémoires qui ont été déposés à la mairie de Mézilles pendant l'enquête d'utilité publique. Il a reconnu :

- que l'administration **n'avait pas jugé utile d'organiser un débat d'information** ;
- que le coût des 17 travaux analogues prévus sur l'ensemble du cours du Branlin se situera **entre un et deux millions d'euros** ;
- que le statut de rivière de première catégorie accordé au Branlin reste une **fiction juridique**, car la population des salmonidés y est toujours minoritaire.

Mais il persiste cependant à affirmer que la première catégorie reste « l'objectif-cible » de l'administration.

Ainsi, l'administration cherche en vain à réaliser sa fiction depuis la fin des années cinquante. Avec les sécheresses récurrentes et l'abaissement du débit de la rivière, il y a peu de chances qu'elle y parvienne jamais.

IV. D'autre part, l'arrière plan de ces travaux n'avait pas été révélé pendant l'enquête d'utilité publique. Il vient de l'être par le *Canard Enchaîné* du 19 août 2020. Il s'agit d'un vaste projet visant au démantèlement, dans toute l'Europe, du système des biefs et des moulins. **Ce legs séculaire, qui a façonné nos paysages et qui, avec la sécheresse qui s'installe, va prendre une importance écologique vitale, risque ainsi d'être détruit à la sauvette, sans débat, ce qui constitue un véritable scandale.**

V. Jadis les biefs étaient régulièrement curés et nettoyés, ce qui n'est plus le cas, et le mouvement régulier des eaux, réclamé par le fonctionnement des moulins, en faisait des endroits vivants.

Si le Branlin fut jadis une rivière extrêmement poissonneuse, **c'est précisément parce que son cours était ponctué par une série de moulins et de biefs**, qui fournissaient aux poissons une profondeur suffisante pour vivre, se reproduire et se nourrir, avec des chutes et des déversoirs profonds qui leur servaient de refuges. C'est ce système que l'on s'apprête à démanteler.

VI. Nous sommes donc devant un projet technocratique absurde : car pour permettre la « libre circulation » vers l'amont de quelques dizaines de truites de pisciculture, on risque, en asséchant ou en affaiblissant la profondeur des biefs, et en laissant leurs pelles se détériorer, **de contribuer à la raréfaction de tous les poissons de la rivière.** Et pour atteindre ce résultat, *on va dépenser 200 000 euros !*

VII. Oui, il y a des travaux urgents à conduire sur le Branlin ! Mais hélas, ce ne sont pas ceux que proposent les auteurs du projet. L'urgence est de sauver le patrimoine des biefs que nous ont légué nos ancêtres. **Pour se préparer aux sécheresses futures, qui, selon les climatologues, vont se multiplier, il faut curer les biefs, réparer leurs pelles, les utiliser pour reconstituer des biotopes, des réserves d'eau, et préserver le poisson.**

VIII. Il faudra inventer un dispositif pour que l'argent public gaspillé par le projet d'aménagement puisse être dirigé vers le financement de ces travaux. **On pourra d'autre part installer des turbines électriques aux chutes d'eau, et leur production pourra contribuer à l'entretien des biefs .**

Je sous-signé, demande :

- que l'on abandonne ou que l'on modifie ce projet coûteux et préjudiciable ;*
- qu'on utilise les sommes qui seront gaspillées pour entretenir les biefs, et non pas pour les détruire.*